

## CRITERES D'EVALUATION 2010

	Note sur	Insuffisant	Moyen	Bien	Très bien	Exceptionnel
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : le végétal et son utilisation</b>						
<b>Total sur 55</b>						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
<b>Savoir-faire</b> : diversité dans le choix des fleurs et des végétaux, entretien soigné des massifs, fleurissement échelonné sur les quatre saisons, diversité et adaptation des supports à l'espace public (massif de pleine terre, jardinière, suspension...).						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
<b>Plaisir des yeux</b> : originalité et recherche dans les compositions et les harmonies de couleurs, de volumes et de textures, prise en compte de l'identité communale (urbain / rural).						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
<b>Patrimoine végétal communal</b> : présence de structures végétales pérennes en complément des massifs fleuris (arbres en isolé, en bosquet ou en alignement, haies et arbustes, plantes vivaces...)						
	10	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10
<b>Modes cultureux respectueux de l'environnement</b> : adaptation des végétaux aux conditions locales, plantation de pleine-terre, mise en œuvre de mulch ou de paillage, arrosage intégré, lutte biologique intégrée, utilisation raisonnée de produits chimiques...						
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : le cadre de vie et l'environnement</b>						
<b>Total sur 45</b>						
	15	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 15
<b>Participation des habitants au fleurissement</b> : fleurissement bénévole de l'espace public, concours communal de maisons fleuries, marché aux plantes, bourse aux plantes, animation scolaire ou touristique liée au végétal...						
	10	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10
<b>Répartition équilibrée du fleurissement sur le territoire communal</b> :						
- aux abords des édifices publics (mairie, église, école, salle des fêtes...), - dans les différents hameaux ou quartiers de la commune						
	10	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10
<b>Qualité de l'espace public</b> : propreté, enfouissement des réseaux aériens, aménagement urbain ou pose de mobilier urbain de confort (bancs, corbeilles, jeux pour enfants, tables de pique-nique), intégration des supports de publicité et des enseignes commerciales, intégration visuelle des plates-formes de tri sélectif, des déchetteries...						
	10	1 - 2	3 - 4	5 - 6	7 - 8	9 - 10
<b>Existence d'espaces publics récréatifs</b> : parc sportif, jardin, jardins familiaux, berge de rivière, mare ou forêt communale, circuit de randonnée balisé, vélo-route et voie verte, belvédère, espace naturel, ensemble architectural remarquable...						